

SOCIETE GENERALE

Société Anonyme au capital de 1.000.395.971,25€
Siège social : 29, boulevard Haussmann – 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mai, à seize heures, les actionnaires de SOCIETE GENERALE se sont réunis en Assemblée générale mixte de Société Générale au CNIT Forest, 2, Place de la Défense, 92092 Puteaux, sur première convocation du Conseil d'administration faite par avis publié le 14 avril 2025 dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » n°45 et dans le Journal d'Annonces Légales « Les Petites Affiches » sous référence L0073793. L'avis de réunion prévu à l'article R. 225-73 du Code de commerce a été publié dans le « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » n° 31 du 12 mars 2025.

L'arrêté de la feuille de présence a été valablement complété et signé.

La Présidence est assurée par Monsieur Lorenzo BINI SMAGHI, Président du Conseil d'administration qui déclare la séance ouverte et procède aux formalités d'ouverture de l'Assemblée.

-----/-----

Pour la constitution du bureau, sont appelés comme Scrutateurs les deux actionnaires désignés par le Conseil d'administration parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote et acceptant cette fonction, à savoir Madame Nogoye DIENG, représentant BNP Paribas Asset Management et Monsieur Jordi DEBRULLE, représentant Amundi Asset Management S.A.

Monsieur Patrick SUET, Secrétaire du Conseil d'administration, est désigné comme Secrétaire de l'Assemblée.

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués selon les procédures légales et réglementaires :

- Monsieur Guillaume MABILLE, pour le cabinet KPGM SA ;
- Messieurs Emmanuel BENOIST et Ridha Ben CHAMEK, pour le cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS Audit.

Il est tenu à disposition des actionnaires sur le bureau de l'Assemblée les documents usuels, dont la liste s'affiche en séance. Les documents et renseignements légaux constituant la documentation préalable à l'Assemblée, et dont la liste s'affiche également en séance, ont été régulièrement mis en ligne sur le site de SOCIETE GENERALE et adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège administratif de SOCIETE GENERALE.

-----/-----

Le Président propose alors de passer au vote et annonce un quorum de 64,34% correspondant à 480 712 583 actions pour 26 051 actionnaires présents ou représentés.

----/-----

Résolutions

Quatorzième résolution (Renouvellement de M. William Connelly en qualité d'administrateur).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. William Connelly.

Ce mandat d'une durée de 4 ans prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Quinzième résolution (Renouvellement de M. Henri Poupart-Lafarge en qualité d'administrateur).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Henri Poupart-Lafarge.

Ce mandat d'une durée de 4 ans prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Seizième résolution (Nomination de M. Olivier Klein en qualité d'administrateur en remplacement du mandat de Mme Alexandra Schaapveld).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer M. Olivier Klein en qualité d'administrateur en remplacement de Mme Alexandra Schaapveld, dont le troisième mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée.

Ce mandat d'une durée de 4 ans prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Dix-septième résolution (Nomination de Mme Ingrid-Helen Arnold en qualité d'administratrice en remplacement du mandat de Mme Lubomira Rochet).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Mme Ingrid-Helen Arnold en qualité d'administratrice en remplacement de Mme Lubomira Rochet, dont le 2^{ème} mandat a pris fin le 12 septembre 2024.

Ce mandat d'une durée de 4 ans prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale tenue en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Dix-huitième résolution (Renouvellement de M. Sébastien Wetter en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, et sur proposition des salariés actionnaires du Groupe, conformément à l'article L. 225-23 du Code de commerce et à l'article 7 des statuts de la Société : nomme en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires, M. Sébastien Wetter, ayant pour remplaçante Mme Emmanuelle Petelle, pour une durée de quatre années venant à expiration à

l'issue de l'Assemblée générale statuant en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Vingt-deuxième résolution (Pouvoirs pour les formalités).

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour faire tous dépôts, formalités et publications relatifs aux résolutions qui précèdent.

-----/-----

Résultats en nombre de voix

Résolutions		Pour		Contre		Abstention (*)	
		Voix	%	Voix	%	Nombre	%
14	Renouvellement de M. William Connelly en qualité d'administrateur	472.025.238	95,25%	23.553.318	4,75%	9.838.553	1,95%
15	Renouvellement de M. Henri Poupart-Lafarge en qualité d'administrateur	441.955.398	89,22%	53.411.442	10,78%	10.050.269	1,99%
16	Nomination de M. Olivier Klein en qualité d'administrateur	488.763.721	98,69%	6.477.562	1,31%	10.175.826	2,01%
17	Nomination de Mme Ingrid-Helen Arnold en qualité d'administratrice	491.129.324	99,17%	4.117.898	0,83%	10.169.887	2,01%
18	Renouvellement de M. Sébastien Wetter en qualité d'administrateur représentant les salariés actionnaires	485.085.352	96,86%	15.712.176	3,14%	4.619.581	0,91%
22	Pouvoirs pour les formalités	502.067.574	99,81%	973.248	0,19%	2.376.287	0,47%

(*) Le pourcentage de l'abstention est calculé par rapport à l'ensemble des voix exprimées (pour, contre et abstention)

-----/-----

Pour extrait certifié conforme à l'original,



Patrick SUET
Secrétaire de l'Assemblée